

2 OU 3 A LA UNE - 2 OU 3 A LA UNE



2 OU 3 A LA UNE - 2 OU 3 A LA UNE

Faramans

INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL

Le samedi 29 juin 1996, ce fut une grande et belle journée pour Faramans dont la Municipalité inaugurait en présence d'une foule importante et de nombreux représentants des communes environnantes, le Centre Culturel.

Fruit d'une longue et patiente étude, ce nouveau patrimoine local s'inscrit dans une politique de développement économique et culturel conduite depuis plusieurs mandats par des équipes municipales ouvertes et actives.

De nombreuses consultations, une information abondante, une recherche de subventions bien conduite ont permis l'aboutissement de ces travaux qui ont débouché sur une grande salle polyvalente de 154 places et d'une autre salle de réunion fort prisée des associations qui l'utilisent intensivement. Dans le même bâtiment jouissant d'une vue superbe sur un vaste paysage de



plaine, de collines et de montagnes, se trouve aussi la bibliothèque intercommunale, baptisée "L'ARCOLADE", qui regroupe déjà plusieurs milliers d'ouvrages.

Ainsi en coupant le ruban tricolore, M. Jean Boyer, Sénateur, entouré de MM. Georges Colombier, Député, Joseph Manchou, Maurice Point, Christian Nucci, Conseillers Généraux, M^{me} Pham, Directrice de la Bibliothèque Départementale, le Père Luyat et plusieurs Maires des communes voisines, devait ouvrir l'accès à la culture et aux loisirs pour tous les habitants de la commune de Faramans et des alentours.



L'ARCOLADE

Bibliothèque intercommunale

L'Arcolade est un espace de lecture privilégié car, tout en appréciant un bon livre, on peut se laisser aller à la rêverie devant le panorama superbe de la Plaine de la Bièvre grâce à de larges fenêtres joliment arrondies et lumineuses...

Créée il y a onze ans, la bibliothèque était installée dans un local assez vétuste et fonctionnait grâce à un dépôt de livres. Ce lieu n'étant pas très confortable pour les lecteurs, celle-ci a été transférée au nouveau Centre Culturel de Faramans, qui a été inauguré récemment. Baptisée "L'Arcolade", cette bibliothèque est intercommunale puisqu'elle regroupe les villages de Faramans et Bozéat. Il est à noter cependant que les habitants des communes environnantes peuvent également y adhérer.



SALON MIXTE
AGNÈS
CLAIRE
FARAMANS ☎ 04 74 54 22 14



Grâce à une adhésion annuelle, d'un coût modique, les familles (une quarantaine inscrites en 1996) peuvent bénéficier de 5 000 ouvrages environ : romans divers (historiques, policiers...), bibliographies, documentaires (dans de nombreux domaines comme l'art, l'histoire, la médecine, l'architecture, etc.), bandes dessinées enfants et adultes... La bibliothèque offre un grand choix de livres grâce à un fonds propre constitué par des dons, des dépôts du Bibliobus et des prêts longue durée des bibliothèques de Grenoble et Saint-Martin d'Hères. Il est à noter que l'Arcolade adhère au Comité d'Entente Rurale de Faramans (C.E.R.F.) et à l'Association Culturelle Rôver Liens.

Une dizaine de bénévoles assure les permanences de l'Arcolade. Ouverte à tous, elle accueille aussi de nombreux scolaires, le mardi toute la journée et le vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 (les livres sont prêtés gratuitement aux écoles).

La bibliothèque est un lieu de rencontres où l'on peut partager le plaisir de lire, se cultiver et découvrir de nouveaux horizons... Il serait dommage de ne pas en profiter !

Heures d'ouverture au public :

Mercredi	10 h 00 à 12 h
Judi	16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 00 à 12 h

Présidente de l'Arcolade : M^{me} Catherine Galbit
Vice-Présidente : M^{me} Janine Collon

Genevieve REVERCHON



LE CAMPING DES EYDOCHES ET LA CHARTE "CAMPING QUALITÉ PLUS"

Le Camping des "Eydoches" avait bien débuté la saison 1996 avec l'attribution au début de l'année, par le Guide International des Campings-caravansings, de la Palme d'Or pour la qualité et le service. Mais fort de cet encouragement et bien décidé à se situer toujours au meilleur niveau, le Camping des "Eydoches" a participé au cours de l'été à la création de la Charte "Camping - qualité - plus".

De quoi s'agit-il ?

Créer un label donnant aux clients une totale sécurité afin de leur éviter toute déception concernant les prestations annoncées par les campings adhérents à la charte "Camping - qualité - plus".

Pour adhérer à cette charte, les campings volontaires ont dû faire effectuer un audit au cours de l'été 1996. Cet audit réalisé par un cabinet indépendant comportait 260 points de contrôle, afin de donner aux campings répondant favorablement à ces critères un label distinctif, comparable aux étoiles du Guide Michelin. Il ne s'agit pas ici d'étoiles mais de soleils, les campings ainsi sélectionnés se verraient attribuer un, deux ou trois soleils.

Le camping des "Eydoches" qui participe à l'opération a recueilli un nombre de points largement suffisant pour prétendre à un soleil. Les efforts consentis depuis plusieurs années pour améliorer la qualité des prestations offertes à la clientèle sont reconnus. Nos points forts sont donc nombreux mais nous devons encore nous attacher à transformer nos points faibles restant en points forts pour obtenir deux soleils.

L'objectif de la charte est bien d'élever le niveau des prestations et des services offerts aux clients. Il ne faut pas s'y tromper, cette charte correspond à un besoin, celui de permettre aux clients de distinguer les meilleurs campings. Et comme on va assister probablement au fil des années, du fait de la crise à l'exacerbation de la concurrence et des efforts de tous les pays pour attirer des touristes étrangers, à une diminution du nombre global de clients, la charte constituera pour les campings qui auront su obtenir un, deux ou trois soleils, un atout qui pourra s'avérer très efficace.

Si cette charte se développe, comme on peut le penser, elle créera fatalement un clivage entre les campings qui bénéficieront de cette distinction, et les autres. Mais en même temps, elle va certainement élever le niveau général de qualité.

Le Camping des "Eydoches" est sur la bonne voie. Son chiffre d'affaire est en progression constante. Bravo à Dominique et à tout le personnel communal qui participe à son développement.

